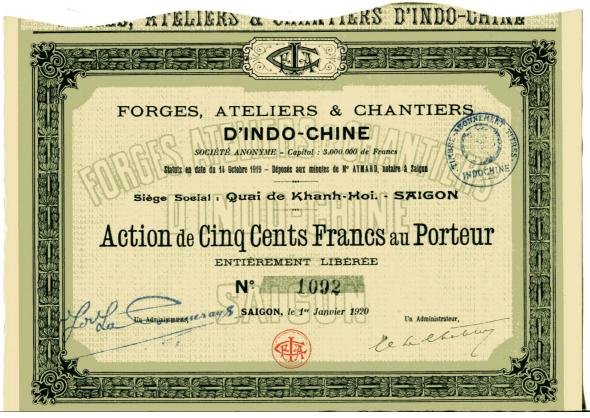
www.entreprises-coloniales.fr

FORGES, ATELIERS ET CHANTIERS D'INDOCHINE (FACI), Saïgon

S.A., octobre 1919. Suite des Ateliers Dupont, Bron et Grégori.



Coll. Peter Seidel

FORGES, ATELIERS ET CHANTIERS D'INDOCHINE

Société anonyme — Capital : 3.000.000 fr.

Statuts en date du 14 octobre 1919 — Déposés chez Me Aymard, notaire à Saïgon

Siège social : quai de Khanh-Hoi, Saigon ACTION DE CINQ CENTS FRANCS AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Saïgon, le 1er janvier 1920

Un administrateur (à gauche) : Joseph de la Pommeraye Un administrateur (à droite) : Le Chatelier

André LE CHATELIER, président (1869-1929)

Né le 18 août 1861 à Paris, 6e.

Fils de Louis Le Chatelier, ingénieur en chef des mines, chevalier de la Légion d'honneur, et de Louise Madeleine Élisabeth Durand.

Frère cadet du chimiste et métallurgiste Henry Le Chatelier (1850-1936).

Polytechnicien.

Chévalier de la Légion d'honneur du 17 juillet 1900 (ministère de la Marine) : ingénieur en chef de 2e classe de la marine.

Officier du 16 juin 1920 (min. de la Marine) : tableau spécial. Ingénieur en chef de 1^{re} classe du génie maritime.

Président de la Soudure autogène française

et de la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient (filiales de l'Air liquide).

Vice-président des Établ. Paul Duclos à Marseille : spécialités pour la marine et l'industrie (machines, chaudières, treuils...).

Administrateur des Chantiers navals et chaudronneries du Midi, également à Marseille. Président des Forges, chantiers et ateliers d'Indochine (FACI) à Saïgon.

Décédé le 14 janvier 1929 à Marseille.

FORGES, ATELIERS ET CHANTIERS D'INDO-CHINE (Annuaire général de l'Indochine française, 1920, p. 133)

Société anonyme au capital de fr. 3 millions. Construction et réparations de navires mécaniques Quai de la Marne, Saïgon

MM. [Henri] ROGEZ 1, directeur général; DUJORY, MARTELOTTE, MALIN, mécaniciens; DESBORDES, comptable.

LÉGION D'HONNEUR Ministère de la Marine

(Journal officiel de la République française, 9 novembre 1920, p. 17.942, col. 3)

Rogez (*Henri* Eugène François). Ingénieur de 1^{re} classe : dans l'artillerie jusqu'en 1916 a parfaitement commandé une batterie. A rendu ensuite des services exceptionnels à la Marine, au cours d'une longue mission à Londres. Une citation.

AEC 1922 :	
SAIGON.	
Industriels.	

¹ Henri Rogez (15 septembre 1887 à Givet, Ardennes-2 octobre 1953 à Neuilly) : polytechnicien, ingénieur de 1^{re} classe du génie maritime. Membre de la Société des études indochinoises.

Ministère de la marine (Journal officiel de la République française, 7 février 1922)

Par décision du 5 février 1922, M. Jeanne (Paul-Émile-Auguste), agent technique de 2^e classe des directions de travaux (service des constructions navales) de l'arsenal de Saïgon*, a été placé en congé, hors cadres et sans solde, à compter du 25 mars 1922, pour servir à l'industrie (établissements, forges, ateliers et chantiers de l'Indo-Chine à Saïgon) dans les conditions du décret du 21 décembre 1920.

Liste générale des membres de la Société des études indochinoises (*Bulletin*, 1923, p. 143-149)

MEMBRES TITULAIRES

[Henri] Rogez, directeur des Forges, ateliers et chantiers [FACI] à Khanhoi.

Forges, ateliers et chantiers d'Indochine (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 janvier 1923)

Les actionnaires de cette société, qui a son siège social à Saïgon, quai de la Marne, se sont réunis, le 26 octobre dernier, en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. A[ndré] Le Chatelier, dans les bureaux de la Société commerciale française de l'Indochine, 11 *bis*, rue d'Aguesseau, à Paris.

Ils ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1921, faisant ressortir un bénéfice net de 398,375 fr. 69, résultat moins favorable que ceux de l'exercice précédent, eu raison de la crise économique en Extrême-Orient. La hausse du prix des matériaux a fait reporter nombre d'affaires importantes et la concurrence a obligé de consentir souvent des prix réduits.

Malgré ces difficultés, les améliorations apportées aux ateliers, le développement donné à certaines catégories de travaux, notamment les charpentes métalliques, ont permis de réaliser en 1921 un chiffre d'affaires sensiblement égal à celui de 1920, soit 560.000 piastres. Le bénéfice réalisé en 1921 n'a atteint que 104.000 piastres, au lieu de 128.000 l'année précédente, en raison des rabais qui ont dû être consentis pour l'obtention de certains marchés.

Pendant l'exercice écoulé, les travaux de réorganisation des ateliers, entrepris en 1920, ont été activement poursuivis ; l'électrification a été terminée et un grand nombre de machines-outils remises en état ; les magasins ont été agrandis et remaniés de façon à assurer un contrôlé exact des marchandises.

Au cours de 1921, le conseil voyant, dans la cession projetée de l'arsenal de Saïgon* à l'industrie privée, une menace sérieuse pour les intérêts de la société, a pris l'initiative d'entamer des pourparlers en vue de la concession de cet arsenal à un groupement constitué essentiellement par les ateliers privés de Saïgon. Ces pourparlers, commencés en Indochine, sont poursuivis à Paris et le conseil est déjà parvenu à rattacher au groupement nouveau diverses industries métropolitaines.

En raison des variations constantes du change, un compte spécial « Change » a été créé au bilan, à l'effet de relier les deux comptabilités de la société, dont l'une

comprend tous les comptes qui évoluent en francs, et l'autre, tous les comptes d'exploitation se traduisant en piastres. Le poste « Change », par l'intermédiaire duquel se font les opérations de conversion, reste seul influencé par les fluctuations des course

Le conseil a pratiqué des amortissements importants dont le total s'élève à 537.253 fr. 61. Ajoutés à ceux de 1920, ils forment un ensemble de 495.587 fr. 66 sur un total d'immobilisations de 1.188.195 fr. La société possède une créance de 147.000 piastres sur la Sucrerie de Hiệp-hoa.

Sur le bénéfice restant après les amortissements, l'assemblée, sur la proposition du conseil, a voté la répartition d'un intérêt de 8 % aux actions sur lequel un acompte de 20 fr. a déjà été versé.

Le report de l'exercice 1920, soit 165.847 fr., a été porté à un compte Réserve pour variations de change, et le solde disponible de l'exercice 1921, soit 117.688 fr. 58, a été reporté à nouveau.

L'assemblée a ratifié la nomination, comme administrateur, de M. Pierre de Saboulin-Bollena, sous-directeur de la Compagnie des Messageries maritimes.

La Journée industrielle

Louis-Eugène-Gaston PAILLET, directeur général

Né à Paris XVII^{e,} le 15 juillet 1873 Marié. 1 enfant [1907].

Polytechnicien.

Conducteur du cadre auxiliaire des travaux publics de l'Indochine (1903).

Affecté aux chemins de fer.

Directeur général de la Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine (1909) :

Après guerre : directeur du Caoutchouc manufacturé et des Forges, ateliers et chantiers de l'Indochine :

Décédé à Paris, le 10 avril 1934.

Palmarès de l'Exposition de Marseille (*L'Avenir du Tonkin*, 5 mai 1923)

Médaille d'or

Paillet, collaborateur de la Société des Forges, atelier et chantiers d'Indochine cl. 76 bis

La Semaine de la motoculture à Mytho (L'Écho annamite, 27 mars 1923)

Société F. A. C. I. (Directeur : M. Paillet), présentation très intéressante de gros moteurs industriels et agricoles. Échantillons remarqués de la Société du Caoutchouc manufacturé*.

(Communiqué).	
---------------	--

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES POUR LA CULTURE DU COTON EN INDOCHINE (Les Annales coloniales, 8 juin 1923)

Le conseil est composé ... des Forges, ateliers et chantiers de l'Indochine [FACI]...

Moïse Félix ZIEGEL, administrateur délégué

Né le 15 sept. 1872 à Paris IXe.

Fils d'Isidore Ziegel, des Vosges, chef de l'institution Springer (formation de l'élite des jeunes israélites parisiens) et de Marie Ziegel.

Marié le 16 nov. 1899, à Paris XVIIe, avec Marguerite Andrée Delphine Bloch.

Dont Roland (1900-1978), polytechnicien, ingénieur du Génie maritime, marié à Lucette Eschwege; Olivier, docteur en droit; Gérard.

Polytechnicien, ingénieur du Génie maritime,

Ingénieur en chef des Chantiers de Provence à Marseille,

Fondateur de la Société d'oxygène et d'acétylène du Japon (juin 1910),

Administrateur de la Société des Navires mixtes (1910-1914),

et des Messageries antillaises (oct. 1912),

Détaché au sous-secrétariat d'État de l'intendance et du ravitaillement (1914-1918).

administrateur délégué des Chantiers navals français, à Blainville (déc. 1917-1928 : cessation de paiement).

administrateur de la Société d'études métallurgiques et minières (avril 1919),

président de la Grande Union des industries et des transports de l'Entente : représentations industrielles (avril 1919),

administrateur de la Société des Condenseurs Delas (mai 1919)(groupe Air liquide),

de la Société auxiliaire de constructions navales : standardisation, achats groupés (juin 1919),

administrateur délégué de la Soudure autogène française (groupe Air liquide) (1919-1941),

administrateur du Comptoir des Pays d'Orient (août 1919),

membre du comité français du Lloyd's register (décembre 1919),

administrateur de la Société centrale des industries de l'air liquide et de l'azote (août 1920).

de la Compagnie industrielle maritime (août 1920-1922),

des Éts Paul Duclos à Marseille : constructions mécaniques pour la marine et l'industrie (août 1920),

de la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient,

liquidateur de l'Acétylène dissous et applications de l'acétylène (mai 1923), administrateur des Chantiers navals et chaudronneries du Midi à Marseille, administrateur délégué des Forges, ateliers et chantiers du Cambodge (1927).

Officier de la Légion d'honneur du 24 janvier 1919. Décédé à Paris le 7 mars 1941. Obsèques protestantes.

Comité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de l'Indochine (Les Annales coloniales, 7 février 1924)

Membres : ... Ziegel, administrateur délégué des Forges, ateliers et chantiers de l'Indochine.

FORGES, ATELIERS ET CHANTIERS D'INDOCHINE société anonyme au capital de 3.000.000 de francs

(Annuaire général de l'Indochine française, 1925, p. I-86)

construction et réparation de navires mécaniques, quai de la Marne, Saïgon.

MM. PAILLET, directeur ; [Jacques] COURSIN, sous-directeur ; FICHET, CROIZIÉ et BALMONT, chefs d'ateliers et contremaîtres ; DANO, HAHANG et ALARY, comptables.

Les insatiables (L'Écho annamite. 2 mars 1925)

À en croire le correspondant du Tonkin de *Saïgon Républicain*, le gouvernement général de l'Indochine vient de conclure un accord avec les Messageries maritimes pour l'exploitation de la ligne Saïgon-Haïphong.

......

M. de la Pommeraye ² se frotte déjà les mains ; du moins, notre confrère le dit. La Société d'oxygène et d'acétylène, les Forges et ateliers de l'Indochine ont des réparations en perspective.

Quel veinard tout de même que cet excellent M. de La Pommeraye! Après les grands hôtels subventionnés, les films et cinémas, la saison théâtrale de la Perle, voici un autre gros morceau du fromage indochinois!

L'Indochine industrielle conférence de M. Lantenois (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 31 mai 1925)

Ateliers de construction. — Les grands ateliers de construction mécanique des ports de Saïgon et d'Haïphong constituent le trait d'union entre l'activité industrielle de caractère à la fois privé et public en tant que coopérant à l'exécution des grands travaux publics dans la colonie.

Parmi ces ateliers, je citerai, à Saïgon, les ateliers des Forges, ateliers et chantiers de l'Indochine, Messageries fluviales, Jacques et Cie [sic : Jacque], et aussi l'Arsenal, qui a été cédé il y a un an par la Marine à la Colonie, et qui ne tardera pas à être rétrocédé, sous des conditions à débattre, aux entreprises privées.

À Haïphong, je citerai la Société des ateliers maritimes, de Haïphong.

Les grands ateliers de Saïgon et Haïphong réparent le matériel naval et, au besoin, construisent des bateaux d'un tonnage modéré. Ils fournissent aussi le matériel des chemins de fer, des ports, des travaux publics, en général.

CHRONIQUE DE SAÏGON (L'Écho annamite, 22 septembre 1925)

Le nommé M. H. M., 21 ans, vendeur d'essence au Garage Cancellieri à Cholon, dt en cette ville, 2, rue Tin Thanh, et le Cantonnais Tu A..., 19 ans, chaudronnier à la Sté

² La Pommeraye (Joseph Guyot de](1877-1958) : administrateur délégué de la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient, etc.

des F. A. C. I., domicilié ruelle Garcerie, ont été déférés au Parquet pour recel, par achat, d'une bicyclette marque J. B. B. N° 28488, volée le 1er septembre courant au sieur Huynh van Dây, citoyen français, secrétaire à la Maison Diethelm, domicilié 17, bd Kitchener.

FORGES, ATELIERS ET CHANTIERS D'INDOCHINE (La Journée industrielle, 16 décembre 1925)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, à Paris, 23, rue de Mogador. a approuvé les comptes de l'exercice 1924 faisant ressortir une perte de 100.284 fr. 00 ; cette perte se trouve ramenée à 64.317 fr. 86 par suite du report bénéficiaire antérieur.

Le conseil d'administration, renouvelé, reste composé de MM. Le Chatelier, Ziegel, « Cavenave » ³, Gigandet ⁴, Grammont, de La Pommeraye, Rogez, de Saboulin-Bollena.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 janvier 1926)

On annonce que la Société F. A. C. I. a livré au port de Saïgon deux remorqueurs de 300 chevaux qu'elle a achevé de monter dans ses ateliers à Khanh-hoi.

(Bulletin administratif du Cambodge, février 1926, p. 201)

FACI : construc. d'une cage pour fauves

Saïgon Accident de travail (*L'Écho annamite*, 22 octobre 1926)

Une enquête a été faite ensuite d'un accident de travail dû à la rupture d'un câble en acier, survenu hier à 7 heures 30, au chantier Brossard et Mopin* sis angle bd Charner et rue d'Espagne et au cours duquel le nommé Trân van Huê, 31 ans, chaudronnier aux établissements F. A. C. I., est tombé d'une hauteur de 18 mètres et décédé aussitôt d'une fracture du crâne. L'inhumation sera faite après formalités d'usage.

³ Eugène Cazenave (et non *Cavenave*)(1872-1935). D'origine landaise. Enseigne de vaisseau, puis (1901) chef du service de la navigation au Cambodge et ingénieur principal des T.P. en Indochine. Chevalier de la Légion d'honneur (1920). Auteur en 1930 du chapitre sur les travaux publics dans *l'Indochine*, un empire colonial français (Maspero, dir.)(Critique dans *L'Éveil économique de l'Indochine* du 15 décembre 1930).

⁴ Georges Valentin Alexandre Gigandet, dit Georges Imann en littérature (Marseille, 15 janvier 1889-Auteuil, 1977): fils d'Eugène Gigandet et de Marie Françoise Pierrette Ripert. Marié à une fille de l'avocat Charles Signoret, laquelle réchappe en 1933 de l'accident d'hydravion d'Air Orient en Calabre. À Hambourg (19 juin 1913), retenu prisonnier en Allemagne pendant toute la durée de la guerre. Administrateur, à la suite de son père, des Comptoirs Dufay et Gigandet.

Un nouveau scandale au port de commerce par A. FONTAINE LAPORTE, directeur de la *Libre Cochinchine* (*L'Écho annamite*, 4 janvier 1927)

[...] Un projet en suspens depuis assez longtemps déjà, va être mis à exécution : la construction d'un nouveau pont tournant sur l'arroyo Chinois dont le besoin, en raison du développement pris par le Port de commerce, se fait incontestablement sentir. Seulement, ce projet n'est plus celui que tout le monde connaissait et qui consistait à établir le nouveau pont dans l'axe du boulevard Kitchener [...].

Aujourd'hui, le pont doit être construit dans l'axe de la rue Pellerin, là où se trouve le pont fixe dont la démolition va commencer [...].

Il y aura donc, lorsque ces travaux seront terminés, deux ponts tournants situés à 160 m. environ l'un de l'autre [...].

Le Courrier saïgonnais, naturellement, trouve cela parfait.

Pourquoi donc a-t-on décidé de changer l'emplacement antérieurement choisi pour le nouveau pont ? C'est bien simple :

La Banque de l'Indochine [...], installée rue Mac-Mahon en attendant la reconstruction avec agrandissements considérables, de son immeuble du quai de Belgique, hésitait à entreprendre cette reconstruction [...].

Mais, direz-vous, comment se fait-il que la Banque Franco-chinoise qui, elle aussi, a son journal, n'élève aucune protestation au sujet de la faveur accordée à sa puissante rivale par le Port de commerce ?

C'est que, sur le quai de la Marne, face à la Banque de l'Indochine, sont situés les établissements F. A. C. I. dont l'immeuble, plus encore peut-être que celui de la Banque de l'Indochine, va voir sa valeur accrue du fait de la construction du nouveau pont. Or F.A.C.I, c'est M. Grammont ⁵, membre du conseil d'administration de la Banque francochinoise.

F. A. C. I. occupe l'un des angles du quai de la Marne et de la rue Heurteaux [...].

> FAITS-DIVERS Les victimes du travail (*L'Écho annamite*, 30 mai 1927)

⁵ Maxime Grammont (1881-1950) : président de Wm. G. Hale. Voir encadré.

Il a été procédé à une enquête relativement à un accident de travail survenu aux F. A. C. I. le 6 mai 1927, au cours duquel le coolie Lé van Tuc, 11 ans, demeurant quai de la Marne, a eu l'index, le médius et l'annulaire droit droit sectionnés.

(Bulletin administratif du Cambodge, août 1927, p. 996)

FACI : remboursement amende.

Exposition coloniale internationale de Paris en 1931 Nominations (*L'Écho annamite*, 3 octobre 1927)

3. — M. Paillet, directeur des Forges, ateliers et chantiers d'Indochine, sont nommés membres du Comité local chargé de préparer la participation de la Cochinchine à la prochaine Exposition coloniale de Paris.

Forges, ateliers et chantiers d'Indochine, 2, quai de la Marne, à Saïgon. (Le Journal des débats, 7 octobre 1927)

Le capital va être porté de 3 à 4 millions de francs, par création de 2.000 actions nouvelles de 500 francs, dont 500 remises en rémunération d'apports à la Société L. Jacque et Cie et 1.500 à souscrire en espèces.

Comité de l'Indochine Séance du 23 mai 1927 (*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 octobre1927

Étaient présents :

Les Forges, ateliers et chantiers de l'Indochine [FACI](représentés par M. Cazenave);

Souscription pour les victimes de la guerre (*L'Écho annamite*, 14 octobre 1927)

1re liste

Sté F. A. C. I. 30 p.

(Bulletin administratif du Cambodge, août 1928, p. 1121)

Diminution amende p. retard encourue par M. Paillet, dir. FACI.

Train-routier de démonstrations agricoles (*L'Écho annamite*, 29 novembre 1928)

À la suite d'une mission, organisée pour le compte de l'Office national des combustibles liquides en 1927 aux fins d'étudier les ressources de l'Indochine en combustibles pouvant suppléer à l'essence, trop chère pour les besoins agricoles et industriels, un effort de propagande a été envisagé à cette époque pour vulgariser l'emploi de combustibles à bas prix.

M. Yves Henry a rapidement élargi la portée de cette propagande et l'inspection générale de l'Agriculture, à Hanoï, a établi tout un programme de démonstrations agricoles, mettant en lumière pour les planteurs européens et indigènes, non seulement les possibilités du matériel déjà connu dans la Colonie, mais encore les applications de tout un matériel agricole en service depuis longtemps dans d'autres pays et encore inconnu en Indochine.

Comme il s'agissait de faire ressortir les avantages de tout ce matériel, on a préféré, à la forme de l'exposition dans une grande ville, celle, plus directe, des démonstrations sur place. C'est ainsi qu'on est arrivé à la conception d'un train sur route, transportant sur remorques le matériel, de terrain en terrain.

Ce Train routier de démonstrations agricoles a été confié, pour la facilité des réalisations, à une société privée dont l'ingénieur vient d'arriver, et a été subventionné par le gouvernement général, le gouvernement de la Cochinchine, les chambres de commerce et d'agriculture de Saïgon. Les ministères des Colonies et de l'Agriculture ont également manifesté l'intérêt considérable qu'ils prenaient à cet effort.

La Colonie tout entière doit bénéficier de cette excellente propagande. Sans parler des planteurs, il est évident que le gouvernement et les établissements financiers ne pouvaient voir que d'une manière tout à fait favorable une entreprise destinée à accroître la richesse du pays par l'intensification de sa mise en valeur.

D'autre part, le commerce local, qui a déjà tout fait pour l'introduction du matériel agricole en Indochine, ne peut que bénéficier de la publicité faite aux machines qu'il exposera dans ce train ; par ailleurs, la société qui a la charge de cette organisation a déjà fait connaître à M. le gouverneur général Pasquier que, non disposée à monter une nouvelle maison de commerce en Indochine, elle entendait faire bénéficier le commerce local du matériel nouveau qu'elle introduit et de l'énorme publicité qu'elle lui fait dès le début.

Tout le matériel, qui comprend depuis les machines à attaquer la forêt jusqu'aux appareils de traitement des produits récoltés, est centralisé pour montage aux F. A. C. I. Un équipage, sur l'avis de M. Pasquier, a été réservé à l'artisanat. Catalogues, panneaux-cinéma, haut-parleurs contribueront à faire connaître le matériel en démonstrations et même, suivant l'intelligente formule américaine, à faire connaître par des moyens puissants de publicité, les innombrables ressources du commerce local.

Autant qu'on a pu le faire, ce Train, composé avant tout pour les besoins de la Colonie, l'a été avec du matériel français. Ce n'est que lorsqu'on s'est trouvé devant l'impossibilité d'avantager l'industrie française qu'on a fait appel à l'étranger, tel que, par exemple, pour les machines italiennes de riziculture.

Le programme de ces démonstrations, qui doit s'étendre sur plusieurs mois, sera fixé d'accord avec le Gouvernement local. Une partie sera faite dans les stations d'essais, et une autre d'accord avec elles, dans les grandes plantations.

Les premières démonstrations auront lieu en janvier.

(Communiqué du gouvernement)

`____

Exposition coloniale internationale de Paris en 1931 (*L'Écho annamite*, 25 avril 1929)

Sont appelés à faire partie de chaque comité technique : M. Paillet, directeur des Forges et chantiers de l'Indochine (Activité économique).

FORGES, ATELIERS ET CHANTIERS D'INDOCHINE (le Journal des débats, 24 novembre 1929)

L'assemblée ordinaire, tenue le 22 novembre, a approuvé les comptes de l'exercice 1928, faisant rassortir une perte de 68.132 francs. Par application du solde bénéficiaire précédent, le solde débiteur se trouve ramené à 4.475 francs.

Saïgon-Cholon Un Européen s'est ouvert le ventre (*L'Écho annamite*, 9 avril 1930)

M. Louis Belin, officier mécanicien aux Messageries maritimes, ingénieur en service à la F. A. C. I., s'était fait une grave blessure, en faisant harakiri à la façon des Japonais, à l'aide d'un couteau de cuisine. Cet acte de désespoir, qu'il regrette à présent, et qui ne met pas cependant sa vie en danger, grâce aux soins qui lui sont prodigués à l'hôpital Grall, lui a été inspiré par des chagrins de ménage.

Divorcé, M. Louis Belin avait supplié, à plusieurs reprises, son ancienne femme de reprendre la vie commune. Mais l'autre demeurait insensible à ses supplications et même avait refusé les fourrures de prix qu'il lui avait envoyées, comme marque d'affection. D'où cette tentative de suicide, qui, par bonheur pour le désespéré, n'a pas réussi à lui enlever la vie.

FORGES, ATELIERS ET CHANTIERS D'INDOCHINE

(Les Annales coloniales, 25 octobre 1930) (le Journal des débats, 23 novembre 1930) (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mars 1931)

L'assemblée du 21 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1929, se soldant par un bénéfice de 122.121 fr. 17, dont le report à nouveau a été décidé.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 5 février 1931)

VERS SAIGON. — Par le *Cap-Varella* viennent de nous quitter M. l'ingénieur et madame Charles Cormerais ⁶, si estimés ici.

M. Charles Cormerais entre aux Forges, ateliers et chantiers d'Indochine à Saïgon.

Avec tous nos regrets de voir partir nos excellents concitoyens, nous les prions d'agréer nos meilleurs souhaits de bon séjour dans le Sud.

FORGES, ATELIERS ET CHANTIERS D'INDOCHINE (L'Information financière, économique et politique, 5 décembre 1931)

L'assemblée ordinaire, tenue le 27 novembre, sous la présidence de M. Ziegel, a approuvé les comptes de l'exercice 1930 faisant apparaître un solde bénéficiaire de 222.834 fr. 88 qui a été reporté à nouveau.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du conseil d'administration du mardi 15 mars 1932 (Saïgon sportif, 25 mars 1932)

Admissions: Membres actifs :

M. Coursin, Jacques, directeur de la F. A. C.I., présenté par MM. Barbier et Courtois.

COCHINCHINE SAIGON (L'Avenir du Tonkin, 20 avril 1934)

Le décès de M. Paillet — Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Paillet, mort à Paris. C'est une lourde perte pour la Colonie et, en particulier, pour la F. A C.I. qu'il avait créée et dont il était demeuré administrateur délégué.

M. Paillet, ingénieur sorti de l'École polytechnique, venu ici après [avant] la guerre, entra d'abord aux Travaux publics, puis il passa à la Compagnie d'électricité en qualité de directeur des usines. Son activité et sa haute valeur technique le firent apprécier dans ces différents postes.

Victime, il y a deux ans, d'un grave accident de taxi qui lui était arrivé lors d'un congé à Paris, il ne s'en était jamais bien remis et il est probable que les suites de cet accident ont contribué à hâter sa fin.

À la famille et aux amis de M. Paillet, à la F. A. C. I., nous offrons nos condoléances et plus sincères.

CARNET DE DEUIL (Les Annales coloniales, 25 août 1936)

⁶ Charles Cormerais : né à Nantes le 9 octobre 1882, engagé volontaire dans la marine pour cinq ans le 2 septembre 1902, ingénieur des Arts et métiers. Précédemment au service des Éts Larue à Hanoï, des Charbonnages du Tonkin à Hongay et des Ateliers maritimes à Haïphong. Plus tard aux Éts Bourbon (représentation industrielle) à Nhatrang, puis chez Diethelm à Saïgon.

M. Roger Colas, ingénieur des Arts et Métiers, attaché aux Forges, ateliers et chantiers d'Indochine, est décédé dans sa 34e année à l'hôpital Grall de Saïgon, le 21 juillet, des suites d'une longue et douloureuse maladie.



(Le Nouvelliste d'Indochine, 31 octobre 1936)

AEC 1937/1006 — Forges, Ateliers et Chantiers d'Indochine (F.A.C.I.), 2, quai de la Marne, SAIGON (Cochinchine).

Tél. : 95. — Télég. : Faci-Saïgon, — © : Cogef Lugagne, édit. 1923 français.

Bureau de correspondance : 119, boulevard Haussmann, Paris (8e).

Tél. : Élysées 90-42. — Télég. : Forgindo-47-Paris, — © : Cogef Lugagne, édit. 1923, français.

Capital, — Société anon. fondée en novembre 1919, au capital de 4 millions de fr.

Objet. — Constructions mécaniques et navales ; travaux publics et particuliers, ouvrages d'art, forges, fonderies, ajustage, serrurerie, soudure oxyacétylénique et électrique ; installation d'usines ; chaudières, moteurs thermiques (vapeur, essence, huile lourde Diesel et semi-Diesel) ; outillage, filtration, épuration, amélioration,

stérilisation des eaux procédés Trailigaz et Paterson ; réservoirs ; pompes Bergeron ; siphons ; canalisations ; installations électriques (génératrices, moteurs, motopompes).

Ateliers à Khanh-Hoï avec slip pour navires. — Chantiers à Binh-Khanh avec cales et slips.

Agences : Siam, Bangkok. — Annam : Tourane. — Tonkin : Hanoï, — Cambodge : Pnom-Penh.

Exportation. — Bois de pitchpin.

Importation. — Machines en tous genres ; outillage ; aciers semi-inoxydables ; métaux divers ; chloronomes Paterson ; moteurs industriels Renault ; pompes Gourdin-Bergeron ; matériel Ermont pour l'entretien des routes ; compresseurs Sébia.

Conseil : MM. Félix Ziegel, présid. ; Raymond Grammont, admin.-dél. ; Léon Caffort, Georges Gigandet, Maxime Grammont, Robert Jamet, Joseph de la Pommeraye, administrateurs.

Par arrêtés du Gouverneur de la Cochinchine, en date du 25 juin 1937 : (Bulletin administratif de la Cochinchine, 8 juillet 1937)

Sont désignés pour faire partie du conseil de perfectionnement de l'École pratique d'industrie de Saigon :

Annuaire industriel, 1938 [données antérieures à 1929!]:

FORGES, ATELIERS et CHANTIERS d'INDOCHINE, Bureau : 119, bd Haussmann, Paris, 8e. T. Elys. 90-42. S. soc. : 2, q. de la Marne, Saïgon. Soc. an. cap. 4.000.000 fr. — Cons. d'adm. : Prés. : M. A[ndré] Le Chatelier [pdt Soudure autogène frse] ; Vice-Prés. : M. [Félix] Ziegel [adm.-délégué Soudure autogène frse] ; Adm. : MM. E[ugène] Cazenave [1872-1935], G[eorges] Gigandet [Comptoirs Dufay & Gigandet, Marseille], M[axime] Grammont, L. Jacque [1926 : fusion avec Daurelle ds Comptoirs généraux de l'Indochine][† 1937], G. Paillet, J[oseph] de la Pommeraye, H[enri] Rogez [anc. directeur général] et P[ierre] de Saboulin-Bollena [Messageries maritimes > adm. SOAEO, etc.].

Construction et réparation de navires. Travaux de mécanique. Chaudronnerie. Charpentes. Menuiserie. Installations d'usines. (3-12306).

⁷ Roger Corbedanne : né à Jouy-sur-Morin, par La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), le 3 avril 1899. Fils d'Omer Lucien Corbedanne et de Rose Alexandrine Nottin. Marié à Leudon (même département), en janvier 1938, avec Marcelle Thibault. Diplômé des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence. Ingénieur en matériel de chemin de fer. Un Corbedanne est attaché au cabinet d'Albert Sarraut en 1927.



Pompes Gourdin-Bergeron pour tous usages
Motopompes, électropompes
Moteurs Renault fixes et marins, à essence et Diesel
Machines à glace Frigorigène
(brevet Audiffren-Singrün)
Trailigaz Installation d'eau potable pour plantations
Compresseurs d'air Sebia
Propulseurs Archimèdes pour canots et sampans
Tout matériel industriel pour tous usages
Matériel pour plantations et pour rizeries
Hangars agricoles
Ateliers de

constructions métalliques et mécaniques Charpentes, chaudronneries, fonderie, forges, menuiserie Installation pour métallisation par procédé SCHOOP (Le Nouvelliste d'Indochine, 1938)

COCHINCHINE

SAIGON (L'Avenir du Tonkin, 28 mars 1938)

Au contentieux M. Achard⁸ réclame 60.000 p. aux Chemins de fer

⁸ Joseph Achard : fils de Jules Achard, d'Aiguesmortes, décédé à l'île Maurice le 31 mai 1913. Ingénieur. Ancien directeur technique des Établissements industriels de Saïgon.

On se souvient encore des détails de l'accident survenu au Transindochinois, le 22 décembre 1937, à 35 km. de Hué.

Une des victimes de ce tamponnement, M. Achard, ingénieur à la « FACI », a dû se faire soigner pendant des mois entiers à l'hôpital et, par voie de conséquence, arrêter son activité.

- M. Achard, rendant les Chemins de fer de l'Indochine responsables de son malheur, vient de les assigner devant le Conseil du Contentieux, en demandant 60.000 piastres, à titre de réparation matérielle et morale ainsi que de *pretium doloris*.
- M. Achard, par l'entremise de Me Bernard, soutient qu'au yeux de la loi, le transporteur doit amener le voyageur à bon port, sans dommage, en bonne condition.

Nul doute que la juridiction de Hanoï n'accueille favorablement la requête bien légitime de M. Achard, un des plus brillants collaborateurs de la « FACI », qui l'a beaucoup apprécié.

CONSEIL DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'INDOCHINE (L'Avenir du Tonkin, 19 octobre 1938)

10e instance Joseph Achard contre Gouvernement général de l'Indochine.

Le Conseil donne acte au sieur Achard de son désistement et le condamne aux dépens.

Honneur au travail (*L'Écho annamite* , 13 décembre 1939)

À l'occasion de la remise d'une médaille d'honneur du travail à l'un de ses ouvriers, M. Lê-van-Thiêt, la Société des forges, ateliers et chantiers de l'Indochine (F A.C.I.) avait réuni, dimanche matin, en une cérémonie intime, tout son personnel.

M. Esquivillon, inspecteur du Travail, avait bien voulu honorer de sa présence cette petite fête familiale et épingler, lui-même, sur la poitrine de M. Lê-van-Thiêt, la médaille d'honneur, en le félicitant en ces termes :

Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de venir aujourd'hui présider cette cérémonie, qui, bien que revêtant un caractère strictement familial, n'en a pas moins une haute signification. Elle est, en effet, destinée à rendre un juste hommage au travail que personnifie M. Lê-van-Thiêt, ajusteur aux Forges, ateliers et chantiers d'Indochine, qui, malgré ses 67 ans d'âge et ses 47 ans de services ininterrompus, continue à assurer sa tâche journalière et à faire preuve d'une activité inlassable, en même temps que d'une rare conscience professionnelle et d'une parfaite loyauté.

C'est en récompense des qualités et de l'ancienneté des services de M. Lê-van-Thiêt que, sur la proposition de M. le gouverneur de la Cochinchine, le chef de la Colonie a bien voulu lui décerner la médaille d'honneur du travail en or, qui est la plus haute récompense qu'un travailleur puisse obtenir.

Cette décoration honore, non seulement le récipiendaire, mais encore l'entreprise qui l'emploie, car elle peut être considérée comme la consécration officielle des bons rapports de l'employeur et de ses employés.

M. Lê-van-Thiêt, au nom de M. le gouverneur, je vous remets l'insigne de la médaille du travail, avec ses félicitations et les miennes. Cette distinction vous encouragera à persévérer dans la voie que vous avez toujours suivie et incitera vos camarades à vous suivre sur le chemin de l'honneur et du devoir.

M. Lê-van-Thiêt a remercié en termes émus.

Puis, M. J[acques] Coursin, directeur de la société, a remercié M. l'inspecteur du travail d'avoir bien voulu donner, par sa présence, un éclat tout particulier à cette petite cérémonie. Il le pria de transmettre ses remerciements reconnaissants à M. le gouverneur général et à M. le gouverneur de la Cochinchine, à la bienveillance desquels il doit la haute récompense qu'il a eu la joie d'obtenir pour l'un de ses ouvriers.

Par une heureuse coïncidence, comme il avait été décerné la même jour, à la chambre de commerce, plusieurs prix à des apprentis de la société fréquentant les cours d'apprentissage, ces jeunes gens furent fêtés en même temps que M. Lê van Thiêt. Des récompenses pécuniaires furent offertes par la société, ainsi qu'un repas, servi dans les ateliers coquettement décorés à cette occasion.

On se sépara à regret, après cette belle manifestation de solidarité franco-annamite dans le travail, à laquelle le personnel européen de l'entreprise avait tenu à participer au complet.

omplet. ______

Saïgon Naissance (*L'Avenir du Tonkin*, 10 novembre 1940)

— Marie Thérèse Henriette, fille de M^{me} et M. Fraissinet de la F. A. C. I.

L'amiral Decoux reçoit (Le Nouvelliste d'Indochine, 19 janvier 1941)

Saïgon, 18 janvier. — L'amiral Decoux a reçu le 18 janvier ... MM. Denoueix [Brossard & Mopin] et Coursin [FACI], du bureau de l'Association professionnelle des entrepreneurs du Sud-Indochinois.

SAÏGON Conseil de la petite industrie (L'Avenir du Tonkin, 1er mars 1941)

Sont nommés membres pour 1941 du Conseil de la petite industrie — Section du Sud :

Corbedanne, ingénieur à la Société F.A.C.I. à Khanh-hoi...

Bulletin de l'Association mutuelle des employés de commerce et d'industrie de la Cochinchine (au 31 mai 1942)

M. Éveno, Marc, Forges, ateliers et chantiers d'Indochine, M^{me} Éveno et 1 enfant. M. Fraissinet, Etienne, Forges, ateliers et chantiers d'Indochine,

M^{me} Fraissinet et 4 enfants.

Les audiences du Gouverneur général (La Dépêche d'Indochine, 6 août 1942)

SAIGON, 5 août. — L'Amiral Decoux a reçu, le 5 août, ... M. Coursin, ingénieur des Arts et Métiers, directeur des Forges, Ateliers et Chantiers d'Indochine...

Secours national Quinzaine 1942 (novembre) (L'Écho annamite, 2 décembre 1942)

Forges, ateliers et chantiers de l'Indochine (F.A.C.I.), Saïgon 2.000,00 Le personnel français et indochinois de la F.A.C.I. 339,00 Monsieur [Jacques] Coursin, directeur de la F.A.C.I. 200,00

FORGES, ATELIERS ET CHANTIERS D'INDOCHINE Société anonyme fondée en 1920 (Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 3, p. 425)

Objet : tous travaux de constructions mécaniques et métalliques, fonderie, chaudronnerie et charpente métallique, soudure, métallisation, charpentage, construction et réparations navales, construction de machines pour l'industrie, les rizeries, les plantations, l'agriculture, etc. Représentations industrielles.

Siège social : 2, quai de la Marne, Saïgon.

Capital social: 4.000.000 fr., divisé en 8.000 actions de 500 fr.

À l'origine, 3.000.000 fr., en 6.000 actions de 500 fr.

Porté en 1927 à 4.000.000 fr., par émission au pair de 2.000 actions nouvelles de 500 fr. dont 500 actions d'apports.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. M[axime] GRAMMONT, président ; L. CAFFORT, G[eorges] GIGANDET, R[aymond] GRAMMONT, J[oseph] GUYOT de la POMMERAYE, R. JAMET, administrateurs.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil d'administration, prélèvement facultatif pour fonds de réserve supplémentaire, l'excédent aux actions, ou reporté sur l'exercice suivant

Inscription à la cote : pas de cours.

LE CENTRE INDUSTRIEL, synthèse de la technique française et de la main d'œuvre indochinoise par Trân xuân SINH (De notre envoyé spécial) (La Volonté indochinoise, 9 janvier 1943)

Sous-section mécanique Sont exposés un rouleau de 10 tonnes entièrement construit par les Forges, Ateliers et Chantiers d'Indochine

GROUPEMENTS PROFESSIONNELS COLONIAUX

III. — AU TITRE DES SECTIONS ET SOUS-SECTIONS COLONIALES INDOCHINE (Journal officiel de la République française, 5 avril 1943, p. 982)

Sous-section « Mécanique ». Vice-présidents : MM. Affre [Garages Charner], Coursin [FACI].

> Situation de l'industrie locale La Société des Forges, Ateliers et Chantiers d'Indochine à Saïgon (L'Écho annamite, 3 mai 1943)

L'activité de cette affaire se rapporte surtout à des travaux de réparation et de construction mécanique tels que fabrication de charpentes métalliques, constructions navales de faible tonnage, fabrication de matériel pour industries agricoles, constructions de chaudières et d'appareils à vapeur, fonderie pour la fabrication de pièces en fonte ou en bronze.

Ces ateliers emploient 550 ouvriers et 10 Européens.

Pillage à Saïgon (*Le Journal de Saïgon*, 9 octobre 1945)

Saïgon, 4 octobre ((A.P.F.I.). — Des pillages assez importants se sont produits à Khanh-hoi. Les magasins d'un certain nombre de sociétés dont la FACI, la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient, ont été pillés.

D'autre part, le Garage Vergoz, rue de Verdun, a été à nouveau visité par des bandes de voleurs.



saigon-vietnam.fr

11 décembre 1946 Capital transformé en 400.000 piastres indochinoises

29 décembre 1949 Capital porté à 6.000.000 de piastres indochinoises

Forges Ateliers et Chantiers d'Indochine

(F. A. C. I.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.000.000 DE PIASTRES

Siège Social : SAIGON, Quai de la Marne

Bureau de Correspondance : PARIS, 32, Avenue de Friedland



saigon-vietnam.fr Société anonyme au capital de 6.000.000 de piastres Siège social : Saïgon, quai de la Marne Bureau de correspondance : Paris, 32, av. de Friedland

AEC 1951-1049 — Forges, Ateliers et Chantiers d'Indochine (F.A.C.I.), 2, quai de la Marine SAIGON (Sud Viet-Nam).

Bureau de correspondance : 32, avenue de Friedland, PARIS (8e).

Capital. — Société anon., fondée en novembre 1919, actuellement au capital de 6 millions de piastres I. C.

Objet. — Constructions mécaniques et navales ; travaux publics et particuliers, ouvrages d'art, forges, fonderies, ajustage, serrurerie, soudure oxyacétylénique et électrique ; installation d'usines ; chaudières, moteurs thermiques (vapeur, essence, huile lourde, Diesel et semi-Diesel) ; outillage, filtration, épuration, amélioration, stérilisation des eaux ; réservoirs ; pompes Bergeron ; siphons ; canalisations ; installations électriques (génératrices, moteurs, motopompes).

Ateliers à Khanh-Hoï avec slip pour navires. — Chantiers à Binh-Khanh avec cales et slips.

Importation. — Machines en tous genres ; outillage ; aciers semi-inoxydables ; métaux divers ; moteurs marins ; moteurs industriels Renault ; pompes Gourdin-Bergeron ; matériel pour l'entretien des routes, compresseurs.

Conseil. — MM. Raymond Grammont [fils de Maxime], présid.-direct. gén.; Léon Caffort, Jacques Coursin, Georges Gigandet, M^{me} Marthe Grammont, Joseph de la Pommeraye, Robert de Mari [gendre de Maxime Grammont]; Pierre de Saboulin-Bolléna [Messageries maritimes], admin.

18 août 1951 Capital porté à 12.000.000 de piastres indochinoises

DANS LA LÉGION D'HONNEUR Ministère des États associés (Journal officiel de la République française, 5 mars 1952)

Au grade de chevalier.

Coursin (Jacques-Georges)[Toulouse, Hte-Garonne, 16 avril 1894-Beauzelle, Hte-Garonne, 4 déc. 1976)], directeur des Forges, ateliers et chantiers d'Indochine à Saïgon ; 40 ans 7 mois 19 jours de pratique professionnelle, dont 5 ans de majoration pour mobilisation.

DOMMAGES DE GUERRE

DÉCISION nº 8-40 du 8 janvier 1933 portant désignation des services d'études habilités à intervenir pour le compte des sinistrés dans la reconstitution des biens endommagés par faits de guerre.

(Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine, 22 janvier 1953)

Noms des sociétés	Adresses	Noms et compétences des chefs des bureaux d'études
Chantiers et ateliers réunis d'Indochine (CARIC)	5, quai Le-Myre- Vilers, Saïgon	M. Poli est agréé comme chef du service des études en remplacement de M. Combel, avec les spécialités G-C2-D-G3, pour le Nord-Viet-Nam et le Sud-Viet-Nam.

ARRÊTÉ nº 13-HCFVN du 2 juin 1953 approuvant la désignation de juges titulaires et juges suppléants de nationalité française au tribunal mixte de commerce de Saïgon. (Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine, 11 juin 1953)

Germain (F.A.C.I.) ;	Juges suppléants

« La France et les trusts » (Économie et politique, nº 5/6, 1954)

[...] Les « Forges, Ateliers et Chantiers d'Indochine », les « Chantiers et Ateliers Réunis de l'Indochine » — contrôlés par la Banque de l'Indochine — construisent avec des produits métallurgiques importés des chalands, des remorqueurs, et surtout réparent les navires qui touchent le pays. [...]

1955 : Capital porté à 120.000.000 fr. Siège transféré en France



Coll. Olivier Galand FORGES, ATELIERS & CHANTIERS D'INDOCHINE

Société anonyme — Capital : 3.000.0000 de francs

Capital porté à 4.000.000 de fr. par décision A.G.E. du 26 décembre 1927. Capital transformé en 400.000 piastres indochinoises par décision A.G.E. du 11 décembre 1946. Statuts modifiés par les A.G.E. du 26 décembre 1927, 6 janvier 1928, 20 décembre 1933, 11 décembre 1946 et 13 septembre 1947

Capital porté à 6.000.000 de piastres indochinoises

A.G.E. du 29 décembre 1949

Capital porté à 12.000.000 de piastres indochinoises

Assemblée générale extraordinaire du 18 août 1951

Statuts en date du 14 octobre 1919 — déposés chez Me Aymard, notaire à Saïgon Siège social : quai de Khanh-Hoi, Saïgon

Capital porté à 120.000.000 fr.s Siège : 22, av. Friedland, Paris 8e (Décision de l'A.G.E. du 4-?- 1955)

ACTION DE CINQ CENTS FRANCS AU PORTEUR

SEPT CENT CINQUANTE PIASTRES INDOCHINOISES

SEPT MILLE CINQ CENTS FRANCS

entièrement libérée

Amortissement du capital 10 % = 750 fr. AGE du 14-11-1958

2e amortissement du capital 10 % = 750 fr. AGE du 17-4-1959

Un administrateur (à gauche) : Joseph de la Pommeraye Un administrateur à droite : André Le Chatelier Saïgon, le 1er janvier 1920